



15^{ème} Appel à projets « Ouverture Internationale des Etudes et de la Formation Doctorale en Région Nord – Pas-de-Calais »

A l'attention
des doctorants
en Région Nord-Pas de Calais

Ce 15^{ème} appel à projets s'inscrit dans le cadre du **Département des actions internationales (DAI) du Collège Doctoral Lille Nord de France** dont les objectifs sont :

- de mutualiser les actions internationales des six écoles doctorales régionales,
- de monter de nouvelles actions coordonnées afin de conforter la formation des docteurs, leur promotion et leur mobilité internationale,
- de développer l'attractivité internationale des Ecoles Doctorales.

Cet appel à projets finance directement le laboratoire pour les actions éligibles. Chaque action doit présenter un cofinancement sur fonds propres du laboratoire ou assuré par un autre partenaire. La participation du DAI ne peut être envisagée qu'à hauteur de **3000 € maximum**. La présence de cofinancements significatifs sera un élément important d'appréciation du dossier.

- | |
|---|
| <p>A. Mobilité sortante dans le cadre de l'activité de recherche des doctorants inscrits dans un établissement régional vers l'International. Cette action ne concerne pas les déplacements à des congrès.</p> <p>B. Organisation de rencontres internationales de doctorants.</p> <p>C. Projets internationaux portés par des associations régionales de doctorants (ou groupes de doctorants) déposés en lien avec leur Ecole Doctorale.</p> |
|---|

Modalités pratiques de l'appel à projets n°15 :

Le porteur de projet peut être un doctorant ou une association de doctorants de la région Nord-Pas de Calais.

- L'appel DAI concerne des projets se déroulant au cours du 1er semestre de l'année 2016. Il **représente une enveloppe de 30 000 €**. Il est **publié le 10 novembre 2015 et sera clos le 18 décembre 2015**.
- Le Collège Doctoral examine et sélectionne les projets. La commission de sélection est constituée des membres du Collège Doctoral.
- Le DAI notifie les attributions à partir du **19 janvier 2016** sur le site web : <http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/?q=college-doctoral/mobilite>
- Un bref bilan qualitatif et financier (2 pages) est impérativement fourni au DAI à l'issue du projet.

L'inscription se fait entièrement en ligne. Le dossier type (3 pages maximum) complété et signé est à retourner en fichier joint (format PDF) sur le site.

Il comprend les éléments suivants :

- Type d'action (A, B, C)
- Coordonnées du Porteur du projet
- Avis motivés du directeur de thèse, du directeur de laboratoire et visa du directeur d'Ecole Doctorale
- Intitulé et descriptif succinct du projet
- Budget prévisionnel du projet dont cofinancements
- Demande faisant état de la somme sollicitée (maximum 3000 €)
- CV des doctorants concernés par une mobilité
- Présentation des membres du réseau participant au projet faisant écho des éventuelles collaborations antérieures
- Lettre d'invitation du laboratoire d'accueil

Pour toute information : Hélène BARRETT
Tel: + 33 (3) 20 79 87 19 - Mail: helene.barrett@cue-Inf.fr